

Annexe 1 :

**Conseil départemental du 23 juin 2023 - Aides à l'eau potable**

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature de l'opération	Montant HT	Montant éligible	Taux	Subvention
SIAEP de Saint-Sulpice- Les-Champs-Vallière	La Nouaille, Valière	Chlorations et télégestion aux réservoirs de Valéoux (La Nouaille) et La Lande (Vallière)	37 751,00 €	37 751,00 €	35%	13 212,85 €
Commune de Sagnat	Les Genêtes	Sectorisation complémentaire du réseau AEP	6 915,00 €	6 915,00 €	10%	691,50 €
Commune de Villard	-	Installation d'un dispositif de désinfection par chloration	2 285,00 €	2 285,00 €	35%	799,75 €
SIE Ardour	Territoire du syndicat	Etude du patrimoine, diagnostic, schéma directeur eau potable et PGSSE	109 750,00 €	109 750,00 €	10%	10 975,00 €
Commune de Villard	-	Mise en place d'un système de pompage de refoulement sur un château d'eau potable	9 585,00 €	0,00 €	non éligible au règlement d'aides	- €
<b>TOTAL</b>				<b>156 701,00 €</b>		<b>25 679,10 €</b>